

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 20574

Numéro SIREN : 493 372 114

Nom ou dénomination : EVANEA

Ce dépôt a été enregistré le 04/01/2018 sous le numéro de dépôt 910

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 04-01-2018

N° DE DEPOT : 2018R000910

N° GESTION : 2016B20574

N° SIREN : 493372114

DENOMINATION : EVANEA

ADRESSE : 58 avenue de Wagram 75017 Paris

DATE D'ACTE : 12-12-2017

TYPE D'ACTE : Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire

NATURE D'ACTE : Changement(s) de gérant(s)

EVANEA
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
Capital : 298.750 Euros
Siège social : 58 Avenue de Wagram 75017 PARIS
RCS PARIS 493 372 114

PROCÈS-VERBAL
D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 12 décembre 2017

L'an deux mille dix-sept,
Le 12 décembre,
A 16 heures,

Les associés de la société EVANEA, Société à Responsabilité Limitée au capital de 298.750 €, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire.

Sont présents :

Monsieur Olivier Perez	32.102 parts
Madame Yvonne PEREZ	15.790 parts
Madame Isabelle Perez	11.108 parts
Monsieur David PEREZ	750 parts

Soit un total de 59.750 parts

Tous les associés étant présents ou représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer, et en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

L'assemblée générale est présidée par Monsieur Olivier PEREZ, Gérant de la société.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A pris les décisions suivantes :

- démission du gérant
- Nomination d'un nouveau Gérant
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte et accepte la démission remise par Monsieur Olivier PEREZ le 12 décembre 2017, de ses fonctions de gérant à compter du 12 décembre 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

OP IP DP

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant aux conditions requises, nomme en qualité de Gérant de la Société sans limitation de durée

Monsieur Jacques PEREZ, né le 25 Juillet 1966 à PARIS (75012) de nationalité française et demeurant au 39 Avenue Marceau 75016 PARIS.

Monsieur Jacques PEREZ déclare n'être frappé d'aucune des incapacités ou déchéances susceptibles de lui interdire l'accès à ces fonctions et ne pas être en infraction avec la législation sur le cumul des mandats. Ses fonctions seront exercées dans les conditions prévues par la loi et dans les statuts.

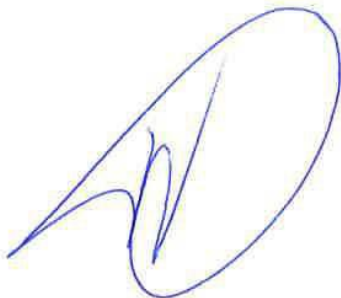
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale Extraordinaire donne tous pouvoirs à la société FORMALSUP 24 rue Voltaire 92300 Levallois Perret pour effectuer toutes les formalités Légales auprès du Greffe.

De tout ce que dessus, L'assemblée Générale Extraordinaire a dressé et signé le présent procès-verbal.

Olivier PEREZ



Yvonne PEREZ



Isabelle PEREZ



David PEREZ

